

# DECLARATION sur le Genre et le Climat des femmes méditerranéennes

Réunies à Tanger du 18 au 19 juillet 2016 lors de la MEDCOP22

dimanche 30 octobre 2016

Nous avons constaté que :

- L'accord sur le climat dans le cadre des COP intègre insuffisamment l'approche genre. Les femmes des pays en développement, urbaines et rurales, sont en première ligne de défense et souvent plus lourdement affectées que les hommes par le changement climatique. Ce qui engendre les conséquences suivantes :

- Baisse des opportunités économiques et aggravation des inégalités
- Vulnérabilité accrue des femmes du Sud en général et des migrantes climatiques □internes et sub-sahariennes
- Augmentation de la violence domestique
- Augmentation des risques sanitaires et de la mortalité
- Non-autonomisation en matière d'accès à l'éducation, aux ressources économiques et □sociales.
- Marginalisées dans les questions climatiques, les femmes sont non seulement victimes des conséquences mais aussi actrices du changement. Leur leadership et leur contribution sont essentiels pour trouver des solutions concrètes.

- □La non-intégration du genre dans les actions pour l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques et l'absence des femmes dans les décisions sur le climat et l'adaptation ne peuvent qu'aggraver leur vulnérabilité. La lutte contre le changement climatique passera par l'égalité homme/femme et par une justice climatique respectueuse de la question de genre.□

Nous déplorons que les femmes soient sous-représentées dans les négociations climat, et que leur participation dans la décision politique sur le climat et l'adaptation soit très faible.

Nous demandons que les Etats s'engagent pour la réduction des conflits et des guerres, accélérateurs des inégalités de genre et de dérèglements climatiques.

Nous proposons pour la mise en oeuvre concrète du Plan d'action Climat que :

- La question des financements et du changement d'échelle, l'appropriation et la diffusion des technologies sûres et durables, l'instauration d'espaces de concertation et de décision au niveau local comme national soit prise en compte.
- Les mécanismes de financement, de suivi et d'évaluation doivent être accessibles au niveau local, cibler proactivement les femmes afin de réduire les inégalités.
- Les technologies pour la transition climatique doivent tenir compte des besoins des femmes qui doivent pouvoir accéder aux emplois créés.
- L'approche participative doit être la base des programmes d'adaptation afin d'assurer un développement durable et inclusif. D'autre part, les actions climat doivent articuler davantage atténuation et adaptation car la question sociale est indissociable des questions techniques.

Nous, femmes méditerranéennes, Présidentes, Vice présidentes, conseillères et militantes pour l'égalité des genres, des ONGs nationales et internationales, déclarons :

- Avoir initié la création du « Réseau Femmes Face aux Défis des Changements Climatiques en Méditerranée (RFFDCC) » pour les femmes méditerranéennes, par la constitution de la commission préparatoire regroupant toutes les femmes, les hommes et les organisations présentes à la MEDCOP 2016 qui souhaitent y adhérer ;
- Avoir pris l'engagement de procéder à la mise en place des instances du RFFDCC-Méditerranéen,

conformément au règlement interne dudit réseau, et ce, d'ici octobre 2016 ;

- Avoir également, pris l'engagement d'inviter la présidente du réseau mondial des femmes parlementaires de la francophonie (REFELA- Afrique) et les membres du Bureau, lors de l'organisation du séminaire d'annonce officielle de la création du RFFDCC-Méditerranée.

- Avoir pris l'engagement de soutenir la reconduction du programme de travail de Lima sur le Genre lors de la COP 22 à Marrackech